

Intervention devant l'Assemblée générale des Évêques du Canada

S.Exc. Mgr Giampietro Dal Toso

Président des Œuvres Pontificales Missionnaires

23 septembre 2019

Eminences, Excellences, chers Confrères,

Je désire exprimer toute ma gratitude pour l'invitation à intervenir devant cette Assemblée, en particulier au Président de la Conférence épiscopale, S.Exc. Mgr Lionel Gendron. Mes remerciements les plus sincères vont également à tous les Diocèses du Canada ainsi qu'aux nombreux Instituts religieux et Sociétés de vie apostolique nés ou œuvrant dans ce pays, du fait de leur importante contribution apportée à l'évangélisation. Certes, par le passé, cette contribution a été plus importante mais récemment encore, la décision des Evêques canadiens de prendre la responsabilité des zones du pays qui précédemment se trouvaient sous la juridiction de notre Congrégation démontre que l'esprit missionnaire ne manque pas au sein de vos Eglises. Je désire en outre souligner et remercier de votre disponibilité à collaborer avec nos deux Directions, anglophone et francophone, et pour la contribution financière qu'à travers elles arrive aux nouvelles Eglises par l'intermédiaire de nos Œuvres pontificales missionnaires. Je dois mentionner le fait que, dès 1917, la Vénérable Délia Tétrault, fondatrice des Missionnaires de l'Immaculée Conception, donna un fort élan à Montréal aux Œuvres missionnaires. Comme cela m'a été demandé, je voudrais affronter dans le cadre de mon intervention quatre thèmes : la signification de la *missio ad gentes* et du missionariat pour nos Diocèses, les Œuvres pontificales missionnaires, les défis et les possibilités existants en matière d'échange de personnel entre les Eglises et enfin le Mois missionnaire extraordinaire d'octobre prochain.

1. *Missio ad gentes* et universalité

D'abord et avant tout, je voudrais faire une précision terminologique, dans la mesure où j'estime que de nombreux Evêques se posent ce problème. Moi-même, lorsque j'ai été nommé à *Propaganda fide*, je me suis demandé : qu'est-ce que la mission ? Donc, si nous parlons de mission, nous devons être clairs quant au concept. J'estime que demeure valide ce qui a été établi par le Concile Vatican II dans son décret missionnaire *Ad gentes*, au n°6, lorsqu'il affirme que, sous le nom de missions, sont

comprises deux activités : l'annonce de l'Évangile et la constitution de nouvelles Eglises. Nous devons avoir bien clair à l'esprit ce concept dans la mesure où, par le passé, il a été quelque fois entendu par mission l'aide au développement. Il me semble intéressant que les Evêques canadiens eux aussi se concentrent maintenant davantage sur cet aspect proprement missionnaire. Peut-être certains problèmes nés avec des organismes ecclésiaux dans ce pays ont-ils vu le jour justement parce que ce qui était né comme aide à la mission s'était transformé en aide au développement. Je ne suis pas en train d'opposer les deux choses mais je cherche à bien fonder notre propos. Ma présence ici aujourd'hui veut faire la lumière sur cette nature missionnaire de l'Eglise : l'annonce de l'Évangile et la constitution de nouvelles Eglises.

Les décennies qui nous séparent du Concile Vatican II n'ont pas, à mon avis, limité mais au contraire mettent en évidence la nécessité de la mission et de la mission *ad gentes*, c'est-à-dire en direction de ceux qui ne connaissent pas le Christ. Nous savons tous combien le Pape a à cœur la nature missionnaire de l'Eglise depuis son document programmatique, dans lequel il affirme que l'activité missionnaire est paradigmatique de toute activité de l'Eglise (cf. EG 15). Je dirais cependant de surcroît que la réalité même impose actuellement la *missio ad gentes* si nous regardons simplement les données statistiques. En Angleterre, 53% de la population déclare n'avoir aucune affiliation religieuse. En Allemagne, une enquête prévoit qu'en 2060 les chrétiens seront la moitié du nombre qu'ils sont actuellement et ce surtout parce que les jeunes de 25 à 40 ans ne baptisent plus leurs enfants. L'absence de baptême des enfants est un phénomène déferlant. Par suite, au sein de notre Occident aussi, les faits imposent la *missio ad gentes*, c'est-à-dire l'annonce de la foi à ceux qui ne croient pas, pas nécessairement à cause d'une faute de leur part mais parce qu'ils n'ont jamais reçu l'annonce de la foi. Par suite, il ne suffit pas de dire simplement que l'Eglise est missionnaire mais nous devons dire l'objectif de la mission, qui est *ad gentes*, aux peuples, aux personnes, afin de donner l'annonce de la foi, c'est-à-dire que le Christ est mort et ressuscité et de former des communautés chrétiennes. Ainsi le Pape François dans son Message pour la Journée missionnaire mondiale 2019 affirmait lui aussi : « La *missio ad gentes*, toujours nécessaire pour l'Église, contribue ainsi de manière fondamentale au processus permanent de conversion de tous les chrétiens. La foi dans la Pâque de Jésus, l'envoi ecclésial baptismal, la sortie géographique et culturelle de soi-même et de chez soi, le besoin de salut du péché et la libération du mal personnel et social exigent la mission jusqu'aux lointains confins de la terre ».

Inhérent à ce concept de la *missio ad gentes*, se trouve l'échange de personnel missionnaire que vos Eglises par le passé envoyaient et aujourd'hui surtout reçoivent – et nous sommes là à l'aspect ecclésiologique. Inhérent à l'expérience missionnaire se trouve donc le fait de quitter son pays, sa famille, ses habitudes pour entrer dans un cadre plus vaste, qui est celui de l'Eglise universelle. Le domaine missionnaire est

justement un champ privilégié pour manifester le rapport d'enrichissement réciproque entre l'Eglise universelle et l'Eglise locale. S'il est vrai que l'Eglise universelle se trouve concrètement au sein de l'Eglise locale, il n'en est pas moins vrai que l'Eglise locale ne peut exister sans l'Eglise universelle. Entre eux existe cette relation qui empêche que l'Eglise locale ne se renferme sur elle-même et ne devienne une Eglise nationale. Plus l'Eglise locale s'ouvre à la mission et plus elle découvre qu'elle est une Eglise universelle, ouverte aux besoins de tous les hommes. L'activité missionnaire démontre justement qu'aucune Eglise n'est autonome mais qu'elle vit dans le flux vital qui l'unit à toutes les Eglises. Tant que demeure cette communion vitale, l'Eglise locale participe des biens de l'Eglise universelle, justement dans cette loi du donner et du recevoir qui, partant de la Sainte Trinité, s'étend à l'Eglise. Permettez-moi d'insister sur cet aspect universel/local parce que nombre de maux sont venus dans les Eglises locales lorsque ces dernières se sont repliées sur leur petit monde. S'ouvrir à l'Eglise universelle et à ses besoins permet non seulement de donner mais aussi de recevoir. Je voudrais, arrivé à ce point, souligner aussi que le ministère épiscopal lui-même, selon le Concile Vatican II, doit être lu dans cette perspective. Avec l'Episcopat, l'Evêque entre dans le Collège apostolique et prend donc une responsabilité non seulement pour son Eglise locale mais également pour l'Eglise universelle. Le décret *Christus Dominus* en son n° 6, insiste sur cette responsabilité universelle de l'Evêque justement en se référant au mandat missionnaire. Il me plaît de répéter ce qu'un grand Evêque de mon Diocèse déclara à l'un de ses prêtres qui, à la moitié du XIX^e siècle, voulait être missionnaire et qui, par la suite, fut effectivement missionnaire en Chine et Saint, cofondateur de la Société du Verbe Divin : Saint Joseph Freinademetz. « En tant qu'Evêque de Bressanone je dis non mais comme Evêque de l'Eglise universelle, je dis oui ». Le missionariat enrichit l'Eglise locale. Dans cette vaste vision de la *missio ad gentes* et du rapport entre local et universel se place le charisme des Œuvres pontificales missionnaires.

2. Les Œuvres pontificales missionnaires

Que sont les Œuvres pontificales missionnaires en une phrase ? Il s'agit d'un réseau mondial au service du Pape pour soutenir la mission et les jeunes Eglises par la prière et la charité.

Les Œuvres pontificales missionnaires, comme chacun sait, sont au nombre de quatre. Par ordre de création, il s'agit de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, de l'Œuvre de la Sainte Enfance, de l'Œuvre de Saint Pierre Apôtre. Celles-ci sont nées en France au XIX^e siècle, deux d'entre elles sur la base d'initiatives de femmes intéressées par la mission. En particulier, je dois mentionner la première, la Vénérable Pauline Jaricot, de laquelle est en cours le procès en béatification, parce qu'elle a exprimé le principe fondamental qui règle les Œuvres : prier et offrir pour la mission

d'évangélisation de l'Eglise. L'Œuvre de la Propagation de la Foi soutient financièrement la pastorale des jeunes Eglises ; l'Œuvre de la Sainte Enfance constitue un instrument pastoral qui agit à l'aune du principe : « Les enfants évangélisent les enfants » ; l'Œuvre de Saint Pierre Apôtre aide à la construction, à la gestion ordinaire et à la formation dans les Séminaires et les Noviciats des Instituts religieux des territoires de mission. La quatrième Œuvre, l'Union pontificale missionnaire, est en revanche née en Italie du zèle missionnaire d'un prêtre de l'Institut pontifical pour les Missions étrangères (PIME), le Bienheureux Paolo Manna, qui, au début du XX^e siècle, a voulu animer en vue de la mission l'ensemble du Peuple de Dieu et donner également au sacerdoce ministériel une dimension universelle, ciselant la belle phrase : « Toutes les Eglises pour toute l'Eglise ».

En 1922, le Pape Pie XI a voulu attribuer aux Œuvres la qualification de pontificales et en a transféré les Secrétariats à Rome. Ainsi le Pape reconnaissait le charisme des Œuvres, les faisait siennes et les rendait son instrument pour appuyer, par la prière et la charité, la *missio ad gentes* de l'Eglise. Je voudrais souligner ce passage historique parce qu'il a une importance déterminante pour la qualité des œuvres : ce sont les œuvres du Pape, au travers desquelles le Pape prend soin des nombreuses nécessités pastorales des jeunes Eglises. Ce lien profond avec le ministère pétrinien se déduit du fait que ce même Pie XI voulut, à la fin des années 1920, la Journée missionnaire mondiale et depuis lors, il voulut que la quête de cette journée soit universellement destinée à l'Œuvre pontificale de la Propagation de la Foi, exactement comme expression de la sollicitude de l'Eglise universelle envers les Eglises du monde entier.

Je suis frappé par le fait que, depuis lors, le Magistère sur la mission est toujours revenu sur les Œuvres pontificales missionnaires. Parmi tous les textes existants, je citerai l'Encyclique *Redemptoris Missio* de Saint Jean Paul II : « Œuvres du Pape et du Collège épiscopal, même au niveau des Eglises particulières, elles occupent « à bon droit [...] la première place, puisqu'elles sont des moyens pour pénétrer les catholiques, dès leur enfance, d'un esprit vraiment universel et missionnaire, et pour provoquer une collecte efficace de subsides au profit de toutes les missions selon les besoins de chacune » (RM 84).

D'un point de vue structurel, les Œuvres sont dans le même temps universelles et locales. Elles sont coordonnées au niveau universel par les quatre Secrétariats internationaux, sous un unique Président, et confiées à la Congrégation pour l'Evangélisation des Peuples. La dimension locale se manifeste dans le fait que nous disposons de quelques 120 Directions nationales qui, à leur tour, appuient le travail du préposé diocésain. En effet, le canon 791 prévoit que, dans chaque Diocèse « un prêtre sera chargé de promouvoir efficacement les œuvres en faveur des missions, principalement les Œuvres Pontificales Missionnaires ». En effet, la grande mission des Œuvres pontificales missionnaires consiste dans la sensibilisation en faveur de la

mission qui – sur les traces de tout l’enseignement des Papes et du Concile Vatican II – est une mission de l’ensemble du Peuple de Dieu. Les Œuvres pontificales missionnaires ont pour mandat spécial de tenir vivant cet esprit et c’est à cette fin que tend en dernière analyse la célébration du Mois missionnaire extraordinaire d’octobre 2019. Je parlerai de l’aspect théologique et pastoral de la mission dans ce contexte. Maintenant, je voudrais me livrer à quelques considérations sur la mission du Directeur national et du Directeur diocésain afin de comprendre la relation profonde existant avec la Pastorale diocésaine. Je tiens à préciser tout d’abord que l’Instruction *Cooperatio missionalis* demande une forte intégration des Œuvres pontificales missionnaires au sein de la structure de la Conférence épiscopale, en suggérant notamment que le Directeur national soit Secrétaire de la Commission épiscopale pour les Missions (n° 14b).

- A. Susciter la prière pour les missions. Le Pape François a rappelé à plusieurs reprises la centralité de la prière, âme de la mission. C’est en effet le Saint Esprit qui vivifie la mission de l’Eglise. Les Œuvres pontificales missionnaires sont nées de cet esprit de prière qu’elles continuent à cultiver. N’oublions pas que la Patronne des missions est une religieuse carmélite qui pria incessamment pour les missions sans jamais y avoir été.
- B. Conserver vivant l’esprit missionnaire au sein de l’Eglise au travers de l’animation missionnaire. Les derniers Souverains Pontifes ont insisté sur le caractère central de l’évangélisation et sur son lien étroit avec la foi : la mission est expression du dynamisme de la foi. Encourager la mission signifie encourager l’esprit de foi et par suite le témoignage chrétien. Plus la foi est vue comme un bien important, plus on est reconnaissant pour la foi, plus on désire la partager. L’animation intervient au travers de la prédication, des rencontres, de la promotion de l’étude, de la préparation de la Journée missionnaire mondiale.
- C. Cultiver la formation missionnaire, c’est-à-dire, en collaboration avec les Secrétariats internationaux à Rome, en particulier avec l’Union pontificale missionnaire, offrir la possibilité de formation à des prêtres, des laïcs, des religieux et des religieuses intéressés par la mission. L’offre de formation à différents niveaux est un parcours que nous cherchons actuellement à offrir en tant que réponse à la requête du Pape de renouveler les Œuvres pontificales missionnaires. Dans ce contexte, je voudrais souligner l’utilité pastorale de ces dernières. L’Œuvre pontificale de la Sainte Enfance habitue, dès leur plus jeune âge, les enfants à s’intéresser à la foi et aux jeunes de leur âge présents de par le monde qui ont la même foi. Dans de nombreux pays, elle est devenue l’instrument pastoral ordinaire pour les jeunes. Faire quelque chose en faveur de la mission aide dans le cadre de l’éducation à la foi. L’Œuvre pontificale de

Saint Pierre Apôtre aide en revanche à faire connaître les séminaires et peut créer des liens entre différents Diocèses justement dans la perspective missionnaire.

- D. Recueillir la collecte en faveur des missions, en particulier celle de l'avant-dernier Dimanche du mois d'octobre, dédié à la Journée missionnaire mondiale. Comme nous le savons, l'argent n'est pas l'aspect le plus important mais il est toutefois nécessaire. Les sommes recueillies par les Œuvres pontificales missionnaires sont des ressources que les fidèles de l'ensemble des Eglises locales mettent à disposition du Saint-Père afin qu'il puisse en disposer pour soutenir les jeunes Eglises. Au travers de ces offrandes, le Pape peut réellement montrer sa préoccupation pour toutes les Eglises, en particulier les plus pauvres. Telle est le rôle spécifique et unique des Œuvres pontificales missionnaires par rapport à toutes les autres organisations. C'est pourquoi les Papes les ont toujours soutenues et encouragées parce qu'il s'agit d'Œuvres du Pape. Une valeur importante consiste dans le fait que, justement dans cette perspective universelle, les Diocèses des pays les plus pauvres contribuent eux aussi au Fonds. Je crois que cela est le seul exemple institutionnellement constitué au sein de l'Eglise catholique dans le cadre duquel tous offrent quelque chose et ce qui est offert est donné aux plus nécessiteux. Les Œuvres pontificales missionnaires financent des projets pastoraux et aident les Diocèses des territoires de mission, en ce qui concerne la construction d'églises et de séminaires, l'impression de matériel liturgique, le soutien aux Evêques émérites, la formation des catéchistes. Ce sont désormais presque les seules à soutenir des projets pastoraux pour maintenir en vie un Diocèse dans les territoires de mission. Elles garantissent une distribution équitable des aides à l'ensemble des circonscriptions des territoires de mission et assurent donc à tous un minimum de soutien. Cette juste distribution de la part du Pape au travers des Œuvres permet à tous de disposer de quelque chose. Un autre grand service rendu par les Œuvres consiste dans le financement d'un certain nombre de Collèges romains où des prêtres et des religieuses provenant de pays de mission étudient. Il s'agit d'un important investissement pour l'avenir dans la mesure où permettre à de jeunes prêtres et religieux d'étudier à Rome signifie contribuer à qualifier les jeunes Eglises au travers de personnel bien formé. L'un des plus grands besoins ressentis par les Evêques dans les pays de mission – et probablement pas seulement par eux – est celui de disposer de formateurs à tous les niveaux : au travers des Œuvres, nous répondons à ce besoin, qui chaque année, comporte une dépense de quelques 9 M€ et concerne quelques 500 personnes, prêtres et religieux. En outre, sont également organisés des cours pour les formateurs de séminaires et des cours de mise à jour pour les professeurs des territoires de mission. Je voudrais souligner de manière

particulière le fait qu'est également favorisée la formation des religieuses. Nombre sont celles qui proviennent d'Instituts diocésains qui disposent certes de vocations mais qui n'ont que peu ou très peu de possibilités d'éduquer les jeunes femmes qui y entrent. Au travers des Œuvres, par suite, est réalisée une profonde action de consolidation de toutes ces réalités diocésaines. En général, peut-être est-il bon de savoir qu'au cours de l'année 2018, les Œuvres ont concédé un total de quelques 140 MUSD en subsides. Vue la rareté des fonds à disposition, il a été demandé aux Diocèses des territoires de mission de renoncer si possible à l'aide ordinaire qu'ils reçoivent. Certains de ces Diocèses l'ont fait et il s'agit d'un signe de responsabilité. Toutefois, grâce à Dieu, le nombre des fidèles et aussi des Diocèses augmente dans les territoires de mission et dès lors augmente également l'effort financier qui est demandé. C'est pourquoi je demande aux Evêques de prendre en particulier en considération le désir du Saint-Père qui est de soutenir les Œuvres au travers de la Collecte de la Journée missionnaire mondiale d'octobre qui, sur la base des normes en vigueur, doit être intégralement mise à disposition du Saint-Père par l'ensemble des Diocèses. En bref, je voudrais réaffirmer que, s'il est vrai qu'en donnant on reçoit, tout ce qui est donné pour la mission – personnes, énergies, fonds – devient une bénédiction et revient pour le bien du Diocèse en termes de dynamisme, de témoignage de vie, en engagement, surtout en ce qui concerne les vocations. Je conclus cette partie en soulignant que nous mettons en œuvre actuellement un effort visant à soutenir les bénéficiaires pour qu'ils ne deviennent pas des mendiants perpétuels mais qu'ils commencent à prendre en charge leurs propres besoins au travers de formes d'autofinancement. Je dis cela pour indiquer que l'éducation à une responsabilité saine des jeunes Eglises constitue une préoccupation pour la Congrégation et pour la Présidence des Œuvres pontificales missionnaires.

3. Défis et possibilités de la coopération missionnaire

A côté du service des Œuvres pontificales missionnaires, qui a un caractère universel, en particulier après le Concile Vatican II, ont pris pied différentes formes de coopération entre les divers Diocèses. Je voudrais dire dans un premier temps que cette collaboration entre Diocèses ne peut remplacer le missionnariat universel que le Successeur de Saint Pierre sert en tant que Pasteur universel auquel a été confié le soin de toute l'Eglise, de toutes les Eglises, de tous les catholiques. La coopération entre Eglises prend plutôt dans votre pays la forme de la réception de personnel ecclésiastique provenant de Diocèses de territoires de mission, normalement plus riches en clergé. Ceci est requis également par une mobilité humaine toujours plus grande qui porte également nos communautés chrétiennes à être toujours plus

variées. Vos Eglises sont emblématiques à ce propos. En soi, l'expérience commune est que la mobilité humaine porte une nouvelle force y compris à nos Eglises d'antique tradition. Dans de nombreux pays occidentaux, les communautés chrétiennes les plus vivantes sont celles originaires de l'hémisphère sud du monde. Je fais souvent l'expérience du fait que l'homme provenant de cette partie du monde a encore un sens presque naturel de la présence de Dieu alors que nos contemporains occidentaux l'ont perdu en grande partie. Dès lors cela peut nous faire du bien.

Dans ce cadre, je voudrais signaler au moins deux points importants en ce qui concerne l'échange de personnel religieux. Tout d'abord l'accueil de prêtres et de religieux dans des pays occidentaux doit être sérieusement accompagné. Pour beaucoup, arriver dans les sociétés occidentales, apparemment plus libres et satisfaisantes, représente un véritable choc culturel auquel ils ne sont pas prêts. Tenons également compte du fait que la formation presbytérale dans les pays de mission, tout comme dans les nôtres, n'est pas toujours optimale. Parfois, le nombre élevé de séminaristes ne permet pas de les suivre avec l'attention qui leur est due. Dès lors ces jeunes prêtres doivent être aidés à comprendre le contexte dans lequel ils vivent et surtout à gérer la liberté dont ils font l'expérience de manière improvisée ainsi qu'un certain bien-être économique. Dans certains Diocèses, on a préféré accueillir des séminaristes pour les former sur place et les retenir ensuite pendant quelques années au service du Diocèse d'accueil. Un critère fondamental à mon avis est que ces prêtres ne vivent pas seuls.

Un second point important concerne le nécessaire accord clair et net entre l'Evêque *a quo* et l'Evêque *ad quem*. Cet accord doit prévoir également une durée de service limitée dans le temps. Nous ne pouvons pas appauvrir les territoires de mission du clergé dont ils ont eux-mêmes encore besoin, un clergé qui, par ailleurs, après un séjour dans les Eglises occidentales, a recueilli une importante expérience pastorale. Ils ne peuvent être des prêtres *vagantes*, à la recherche de bien-être économique parce qu'oubliés par leurs Evêques respectifs. Malheureusement, dans différents cas, certains Diocèses d'Afrique ont un très fort pourcentage de leur clergé qui exerce son service en Europe ou en Amérique, laissant dé garnie la pastorale sur place. C'est pourquoi je réaffirme le fait que le séjour de prêtres provenant des territoires de mission dans des Eglises occidentales doit faire l'objet d'accords, être accompagné et encadré dans le temps.

4. Le Mois missionnaire extraordinaire d'octobre 2019

Je pense que l'initiative voulue par le Pape représente une occasion extraordinaire pour l'Eglise afin de renouveler le zèle missionnaire qui constitue également le grand but des Œuvres pontificales missionnaires. Le problème qui se pose est le suivant :

comment greffer la dimension missionnaire sur la pastorale ordinaire qui est également le grand objectif de l'Exhortation apostolique *Evangelii gaudium* ?

Je voudrais maintenant examiner avec vous trois aspects de cette initiative : sa genèse historique, sa motivation théologique et pastorale et enfin quelques aspects pratiques.

a. La genèse historique

Au cours de l'Angelus de la Journée missionnaire mondiale de 2017, le Saint-Père a annoncé le Mois missionnaire extraordinaire d'octobre 2019 et a voulu cette célébration afin de « réveiller davantage la conscience de la *missio ad gentes* et reprendre avec un nouvel élan la transformation missionnaire de la vie et de la pastorale ». Ce mois correspond au centenaire de la publication de la Lettre apostolique *Maximum illud* de Benoît XV. Pour l'histoire de la mission, ce document marque une frontière déterminante pour au moins deux raisons. Il a séparé l'œuvre d'évangélisation de l'action de colonisation et il a insisté sur l'importance de la constitution d'un clergé et d'une hiérarchie autochtones dans les terres de mission. A l'annonce du Pape ont fait suite deux lettres de S.Em. le Cardinal Fernando Filoni, Préfet de la Congrégation pour l'Évangélisation des Peuples, adressées sur le thème en premier lieu à tous les Evêques de l'Église catholique et aux Supérieurs généraux, la première en date du 3 décembre 2017 et la seconde du 8 avril 2018. Cette seconde missive a été envoyée aux Evêques et aux Supérieurs généraux ainsi qu'aux Responsables de Mouvements ecclésiaux et aux Recteurs des Grands Séminaires dépendant de *Propaganda Fide*. Je dois souligner immédiatement que l'intention qui a guidé les organisateurs a été celle de promouvoir des initiatives depuis la base, pour ne pas imposer d'en haut des projets préfabriqués mais probablement peu adaptés à la réalité locale.

b. La motivation théologique et pastorale

Nous savons tous que la question missionnaire tient beaucoup à cœur au Souverain Pontife. Tout ceci n'est pas nouveau car déjà le Concile Vatican II et les Papes qui ont suivi ont réaffirmé la nature missionnaire de l'Église. La nature signifie évidemment non pas simplement une dimension mais l'essence : si elle n'est pas missionnaire, l'Église n'est plus elle-même. Le mois d'octobre 2019 s'inscrit dans cette optique et c'est pourquoi le Pape François dans la brève citation que je viens de faire, met en liaison la *missio ad gentes* et l'élan missionnaire de la pastorale : « afin de « réveiller davantage la conscience de la *missio ad gentes* et reprendre avec un nouvel élan la transformation missionnaire de la vie et de la pastorale ».

C'est justement cette liaison que nous sommes appelés à redécouvrir. Parfois, en effet, on peut être tentés de considérer la mission comme une dimension supplémentaire, alors que c'est la mission qui est essentielle et il est important de comprendre le lien entre la Pastorale ordinaire et la Pastorale missionnaire. La sensibilisation missionnaire n'est pas une chose à part par rapport à la Pastorale mais en constitue de quelque manière le sommet. Nos Œuvres pontificales missionnaires veulent servir en dernière analyse à cela et le Mois missionnaire est une opportunité extraordinaire pour cela : aider la Pastorale ordinaire à trouver, dans le missionariat, une force supplémentaire qui la projette au-delà. Si la Pastorale ordinaire sert à réveiller la foi et à éduquer à la foi, alors la mission n'est autre que la continuation murissante de la dynamique de la foi. Je crois que nous devons entrevoir ce lien intime entre la foi et la mission et donc entre l'éducation à la foi et la mission, parce que la foi mûre est missionnaire. Déjà Saint Jean Paul II, dans son Encyclique *Redemptoris missio* avait écrit que la crise de la mission, qui continue à être sous les yeux de tous, est une crise de la foi. En positif, ce n'est pas un hasard que tant le Pape Benoît XVI que le Pape François affirment que la foi grandit par attraction : une foi authentiquement chrétienne devient témoignage en paroles et en œuvres. C'est à cause de cette connaturalité entre la foi et la mission que nous devons peut-être tout d'abord surmonter notre malaise concernant le discours sur la mission et recommencer à proposer la rencontre et l'amitié avec Jésus comme le cœur de la mission. Dans ce sens, la *missio ad gentes* classique n'est autre que la continuation de l'expérience de foi, c'est-à-dire qu'elle fait partie du dynamisme interne de la foi et la porte à des débouchés toujours nouveaux. Peut-être n'est-ce pas un hasard si, au sein de la Pastorale des siècles passés a été utilisé également le terme de mission en référence à la Pastorale de nos fidèles : les missions populaires, dès l'époque de Saint Vincent de Paul et jusqu'à nos jours, servent justement à réveiller la foi, comme pour rappeler que la mission est une exigence continue. Il s'agit d'un dynamisme unique qui a son origine en Dieu, qui vient à nous dans le Christ et qui nous envoie au nom du Christ pour être Ses témoins.

En raison de cette continuité, je ne vois pas d'opposition entre la Pastorale ordinaire et la *missio ad gentes* spécifique mais une fécondation réciproque. Pour cette raison, le mois d'octobre missionnaire peut se transformer en une opportunité pastorale pour redécouvrir la beauté de la foi et donc s'en faire annonciateurs.

Toujours dans la ligne du Concile Vatican II, qui a reconduit la *missio ad gentes* à la responsabilité de chaque baptisé (cf. AG 5) et dans le sillage de ce qui a été dit jusqu'à présent, le choix du thème du prochain Mois missionnaire extraordinaire est « Baptisés et envoyés. L'Église du Christ en mission dans le monde ». Le thème renferme en lui les éléments essentiels qu'il est nécessaire de prendre en compte dans la programmation et le vécu de cette initiative. Baptisés et envoyés : nous avons reçu

par le baptême la vie divine et grâce à celui-ci nous sommes prophètes, c'est-à-dire annonciateurs du mystère du Christ, envoyés par Lui. Le Christ qui nous envoie est également le contenu essentiel de la mission : l'Eglise ne transmet pas un message qui lui serait propre mais transmet ce qu'elle a reçu du Christ, à savoir Sa propre personne. Je crois interpréter correctement le Saint-Père lorsque – par ailleurs avec les mêmes mots que le Pape Benoît XVI – ce dernier déclare que l'Eglise ne fait pas de prosélytisme. L'Eglise n'a pas une idéologie qui lui appartiendrait. Elle n'a pas un produit à proposer mais annonce un mystère qui est celui du Christ et elle donne aux hommes la vie divine. Personnellement, me reviennent constamment à l'esprit les paroles de Saint Paul dans sa 1^{ère} Lettre aux Corinthiens, ce qui est probablement la plus antique profession de foi du Nouveau Testament et que Saint Paul déclare avoir reçu et avoir mis au cœur de son annonce : « Je vous ai donc transmis en premier lieu ce que j'avais moi-même reçu, à savoir que le Christ est mort pour nos péchés selon les Ecritures, qu'il a été mis au tombeau, qu'il est ressuscité le troisième jour selon les Ecritures, qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze » (1 Co 15, 3-5). Le Christ mort et ressuscité et donc la rencontre avec Lui pour ressusciter avec Lui constitue donc le cœur de la mission de l'Eglise et c'est dans cette perspective que le thème se complète par une référence au monde. Dieu le Père a envoyé Son Fils dans le monde et le Fils envoie Son Eglise dans le monde parce qu'Il aime le monde et désire l'impliquer, l'attirer, le purifier par l'intermédiaire de Son œuvre de salut. Il s'agit de regarder le monde avec sympathie, pour le rendre participant de la miséricorde du Père afin que le monde soit transformé grâce à la rencontre personnelle des hommes avec le Christ. En ce sens, nous devons peut-être renouveler notre conviction du fait que l'Evangile constitue la réponse aux blessures que l'homme porte en lui à cause du péché originel. Telle est la grande perspective selon laquelle l'Eglise se meut et exerce sa mission, ici et *ad gentes*. Les Œuvres pontificales missionnaires sont au service de cette Eglise missionnaire et donnent à tout baptisé la possibilité de vivre sa foi en la partageant avec d'autres et en faisant l'expérience du fait que sa foi est universelle, le reliant à de nombreux frères et sœurs de par le monde. La prière, le témoignage, la charité sont des modalités concrètes que les Œuvres pontificales missionnaires offrent pour vivre une foi missionnaire et universelle.

c. Un certain nombre d'aspects pratiques

Ainsi que nous le mentionnions, la philosophie de la préparation de cette initiative se base substantiellement sur l'animation missionnaire à partir de la réalité locale. Toutefois, nous n'avons pas voulu que manquent les sollicitations de la part de la Congrégation et des Œuvres missionnaires. En particulier, a été réalisé un guide qui a été envoyé à tous les Evêques en février dernier. Il est maintenant disponible, ainsi que d'autres subsides sur le site Internet www.october2019.va. Il s'agit d'un instrument

pratique, divisé en trois : une partie biblique et liturgique, une autre hagiographique et une troisième théologique. Dans la première se trouve une proposition de commentaire aux lectures de la Messe de chaque jour du Mois missionnaire dans une optique missionnaire. Une deuxième partie est dédiée à la figure de saints canonisés ou de témoins de la mission. Dans la troisième partie, se trouvent traités sous la forme de brèves interventions quelques-uns des thèmes fondamentaux de la missiologie afin de stimuler la réflexion et la formation. Tout ce matériel a été fourni par nos Directions nationales de manière à apporter un souffle universel à l'initiative et à ce que son inspiration ne soit pas seulement occidentale. Dans la lettre que nous avons envoyé aux Evêques sont en outre citées des exemples d'initiatives visant à célébrer le Mois missionnaire extraordinaire dont une veillée missionnaire ou une mission publique avec les jeunes ou encore un pèlerinage ou le rosaire missionnaire. Il ne s'agit évidemment que d'exemples non exhaustifs des possibilités que chaque Diocèse voudra déterminer. Je suis heureux de pouvoir dire avoir déjà vu une série de projets réalisés ou en cours de réalisation en vue de cet événement : un Congrès de missiologie, une célébration d'ouverture dans l'ensemble des Diocèses, une journée des Instituts missionnaires, une Mission populaire dans les Paroisses etc. Je note donc à la base une belle implication. J'ai également demandé à ce que les grands sanctuaires mariaux aient particulièrement à cœur ce désir du Saint-Père au travers d'une prière spécifique pour les Missions.

Ma dernière pensée va au fait que le Mois missionnaire extraordinaire aura lieu en parallèle avec l'Assemblée spéciale du Synode des Evêques dédiée à l'Amazonie. Il ne s'agit pas d'une simple coïncidence. Déjà, en annonçant cette réunion du Synode, le Pape avait indiqué qu'il s'agissait de trouver des chemins d'évangélisation de cette région. Il l'a réaffirmé dans le Message pour la Journée missionnaire mondiale 2019. Les problèmes de l'Amazonie ne se résolvent pas en isolant cette réalité ecclésiale mais au travers d'une action d'évangélisation solide qui pénètre les cultures en question. La concomitance des deux événements aidera donc à mettre en lumière la dimension missionnaire de notre préoccupation pour la région amazonienne.

Je sais qu'au Canada aussi existe un fort intérêt pour le mois missionnaire, fortement promu par nos Directions anglophone et francophone, que je remercie beaucoup pour leur engagement. Je vous remercie beaucoup pour votre disponibilité à l'écoute et pour ce que vous pourrez faire pour réaliser ces initiatives voulues par le Pape.